

L'assemblée générale statutaire d'Auvergne Mainpat Tibet aura lieu le samedi 11 mars à 17 heures à la salle 1 du centre Jean Richepin.

C'est un moment important de la vie associative, l'occasion d'une rencontre et d'un échange entre les adhérents et les administrateurs qui rendent compte de leur activité.

C'est aussi l'occasion de renouveler une partie du conseil d'administration pour lui insuffler une nouvelle énergie.

Cette année, c'est Geneviève Refeuille qui nous quitte après de nombreuses années passées à nos côtés.

Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et sa fidélité et serons heureux de la retrouver comme "main forte" d'AMT.

Ce renouvellement des administrateurs est aujourd'hui devenu urgent et même vital pour l'avenir de notre association.

Nous lançons donc un appel pressant afin que plusieurs d'entre vous s'engagent plus avant en rejoignant le conseil d'administration.

La seule condition est d'être à jour de sa cotisation et de participer régulièrement à l'activité du C.A.

Si vous êtes intéressé.e.s, il vous suffit de nous en informer en répondant à ce mail.

L'assemblée générale est enfin l'occasion d'acquitter sa cotisation annuelle. Inchangée depuis des années, elle s'élève à 20 € et fait de vous un adhérent d'AMT. Elle permet de financer toutes les dépenses de fonctionnement et ainsi d'envoyer l'intégralité des dons, bénéfiques et parrainages à Mainpat.

Toute l'équipe d'Auvergne Mainpat Tibet espère que vous serez nombreux à répondre favorablement à son appel.

Jacques Tauveron